

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT : (PAC) n° 01B68-16-0256

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC) souhaite obtenir ce qui suit :

Un kiosque dans le Pavillon du Canada au salon commercial Seoul Food and Hotel (SFH), du 16 au 19 mai 2017.

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) vise à annoncer l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat au fournisseur présélectionné suivant :

Oak Overseas, Ltd.

Directeur des ventes pour l'exposition – représentant d'AllWorld Exhibitions
aux États-Unis et au Canada
112 Cabarrus Avenue East
Concord, Caroline du Nord 28025
États-Unis
Tél. : 704-837-1980
Télec. : 704-943-0853

Toutefois, avant d'attribuer ce contrat, le gouvernement donne la chance aux autres fournisseurs de démontrer qu'ils peuvent satisfaire aux exigences publiées dans le présent préavis, en soumettant un énoncé des capacités d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'adjudication, soit par le service d'appels d'offres en ligne, soit par des moyens ordinaires, afin d'attribuer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date de clôture, un énoncé des capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur sélectionné au préalable et susmentionné.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le SFH est le plus important salon annuel de l'alimentation de la Corée. Il se tient à Séoul et attire près de 55 000 participants de 46 pays. Il donne aux entreprises participantes l'occasion de rencontrer d'importants importateurs, distributeurs et acheteurs des secteurs du commerce du détail, de la restauration et de l'accueil de partout en Corée.

Oak Overseas est l'agent de vente nord-américain pour l'évènement. Il est aussi l'organisateur exclusif de la présence canadienne au SFH. Il met sur pied pour l'occasion un pavillon en vendant des kiosques individuels aux participants intéressés.

Afin de garantir la prospérité du secteur, le milieu canadien des agro-entreprises doit être concurrentiel et s'adapter aux besoins changeants des marchés nationaux et internationaux. Le programme du Pavillon du Canada d'AAC donne aux exportateurs d'aliments canadiens la possibilité d'améliorer la visibilité de leurs produits par rapport à ceux de leurs concurrents internationaux en les différenciant grâce à des attributs et des outils de promotion de l'image de marque. La présence du Canada aux foires commerciales internationales, grâce au programme du Pavillon du Canada, doit mettre en valeur les caractéristiques clés suivantes de la marque canadienne : innovation, qualité, nature et environnement.

OBJECTIF

AAC contribue à la mise sur pied d'un pavillon du Canada au SFH 2017, qui se tiendra au Korea International Exhibition & Convention Center - Kintex, à Séoul, en Corée, du 16 au 19 mai 2017. Le Pavillon du Canada comprendra des étalages de plusieurs entreprises agroalimentaires, associations et ministères fédéraux et provinciaux du Canada.

AAC entend obtenir quatre kiosques de 9 m² dans le Pavillon du Canada, qui serviront de kiosque d'information, d'aire de démonstration et de zone destinée aux séminaires ainsi que de lieu pour une réunion générale à l'usage exclusif des exposants du Pavillon.

EXIGENCES ACTUELLES

AAC a besoin de quatre kiosques de 9 m² au Seoul Food and Hotel 2017, au-dessus desquels sera exposée l'image de marque du Canada, dont la taille et l'emplacement s'harmoniseront avec l'ensemble des exposants canadiens qui sont attendus.

DURÉE DU CONTRAT

Le contrat subséquent sera valide pour le SFH 2017 du 16 au 19 mai 2017.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Afin de satisfaire aux exigences contractuelles, la personne ou l'entreprise doit obtenir l'autorisation des organisateurs de l'évènement de vendre des espaces à kiosque contigus au Seoul Food and Hotel 2017, parmi un grand nombre d'exposants canadiens qui présentent régulièrement leurs produits dans un pavillon arborant la marque du Canada.

EXCEPTION AU RÈGLEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

L'article 6 de la partie 10.2.1 du Règlement sur les marchés de l'État du Conseil du Trésor prévoit quatre exceptions permettant à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres, par exemple :

- d. « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise. »

Aucun autre fournisseur ne peut donner satisfaction à Agriculture et Agroalimentaire Canada en ce qui concerne :

- A) les exigences relatives aux espaces des kiosques
- B) la structure existante « Pavillon du Canada » nécessaire

ESTIMATION DES COÛTS

55 000 \$ CAN comprenant l'ensemble des taxes et frais applicables et exigences monétaires.

NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR

Oak Overseas, Ltd.

Directeur des ventes pour l'exposition – représentant d'AllWorld Exhibitions
aux États-Unis et au Canada
112 Cabarrus Avenue East
Concord, Caroline du Nord 28025

États-Unis
Tél. : 704-837-1980
Télec. : 704-943-0853

AUTORITÉ CONTRACTANTE

Sami Nouh, agent principal des contrats
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)
Section de la passation des contrats de services professionnels
1285, chemin Baseline, T5-2-347
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Tél. : 613-773-0941
Courriel : sami.nouh@agr.gc.ca

DROITS DES FOURNISSEURS DE SOUMETTRE UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et prêts à fournir les services et les biens décrits dans le présent document peuvent envoyer un énoncé écrit de leurs capacités à l'adresse ci-dessous.

L'énoncé de capacités doit être expédié à l'autorité contractante et reçu au plus tard à la date de clôture, soit le Février 22, 2017 (midi, heure d'Ottawa). Il doit en outre être envoyé à l'adresse suivante :

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)
Section de la passation des contrats de services professionnels
1285, chemin Baseline, T3-5-344
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
À l'attention de Sami Nouh, agent principal des contrats
Numéro de l'appel d'offres : PAC n° 01B68-16-0256

L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

L'énoncé de capacités doit être envoyé par la poste ou par télécopieur au plus tard aux date et heure de clôture. Les énoncés reçus au plus tard à la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'évaluation technique pour déterminer si un autre appel d'offres s'avère nécessaire.

Les fournisseurs qui auront soumis un énoncé des capacités seront avisés par écrit de la décision prise par AAC d'attribuer un contrat sans appel d'offres additionnel.

Si vous avez des questions concernant le présent préavis, veuillez vous adresser à l'agent principal des contrats susmentionné. Le numéro de dossier d'AAC, le nom de l'agent des contrats et la date de clôture du PAC doivent figurer en caractères d'imprimerie sur l'enveloppe ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.